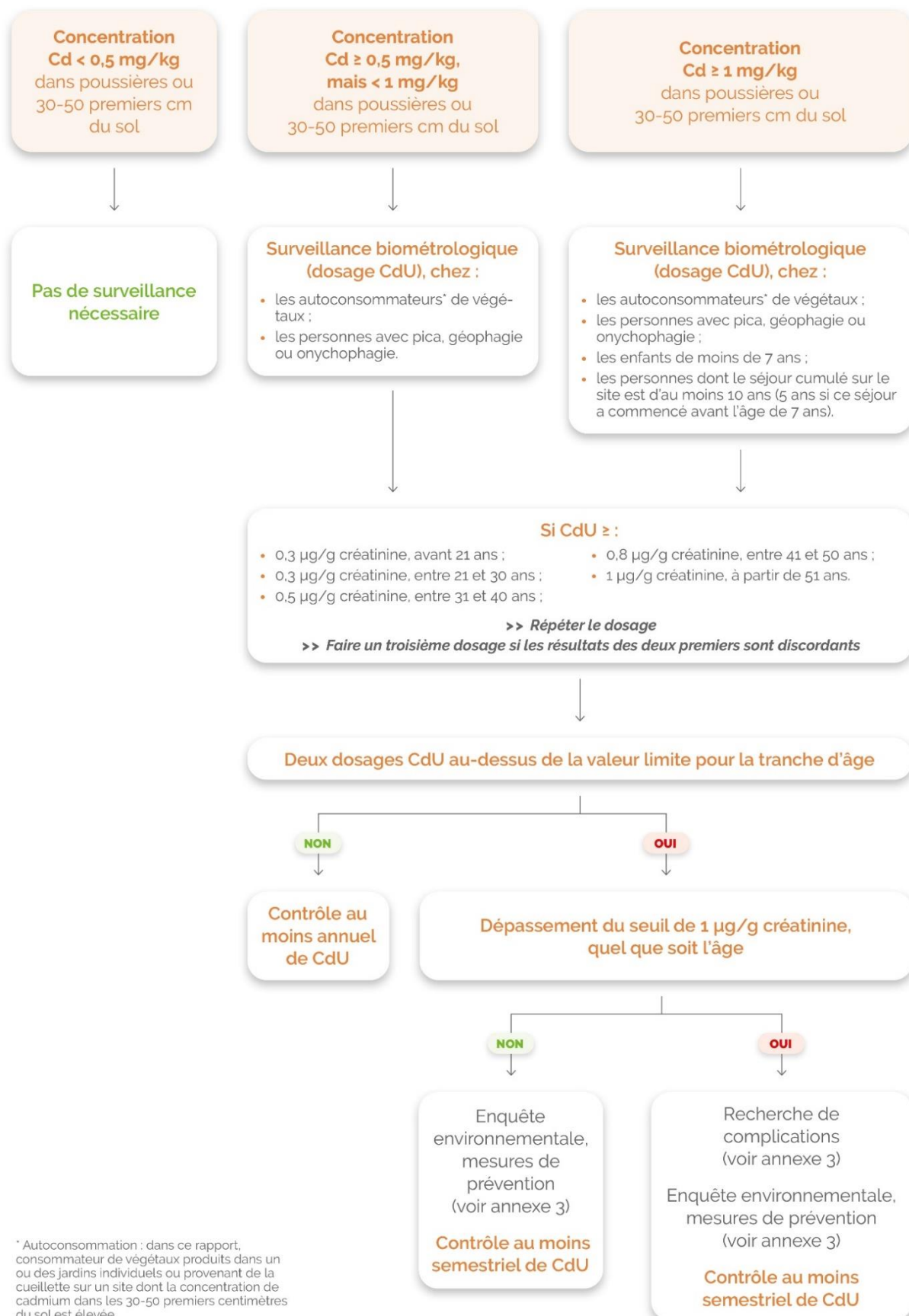


Annexe 4. Stratégie de surveillance médicale des expositions et des effets sanitaires associés au cadmium du sol



* Autoconsommation : dans ce rapport, consommateur de végétaux produits dans un ou des jardins individuels ou provenant de la cueillette sur un site dont la concentration de cadmium dans les 30-50 premiers centimètres du sol est élevée.